

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2022

17h-19h → Maison de l'Avocat Strasbourg
3 Rue du Général Frère - 67000 Strasbourg

ACTE III - LA SOUFFRANCE MORALE AU TRAVAIL



LA MÉDECINE DU TRAVAIL

REGARDS CROISÉS SUR LA SOUFFRANCE MORALE AU TRAVAIL : DU HARCÈLEMENT MORAL AU SYNDROME D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Ce cycle de tables-rondes entend offrir un lieu d'échanges privilégié sur cinq grandes questions que soulève le thème de la souffrance morale au travail. Ces rencontres, à vocation pluridisciplinaire, s'adressent à tous les acteurs, professionnels du droit ou non, susceptibles d'être impliqués dans la prise en charge des salariés en situation de souffrance ou intéressés par cette problématique (avocats, universitaires, représentants du personnel, managers, médecins du travail, psychologues du travail, etc.).

L'acte III est consacré à la place de la médecine du travail face aux situations de souffrance morale au travail. Précisément, sera abordé le rôle du médecin du travail dans la prévention et la détection de ces situations, mais aussi dans la prise en charge des salariés victimes de harcèlement moral au travail, d'épuisement professionnel ou d'autres risques psychosociaux. Différents professionnels et experts (médecin du travail, médecin inspecteur du travail, universitaire), par leurs analyses et leurs expériences, éclaireront la question, dans ses aspects tant individuels que collectifs, mais aussi contentieux.

Responsables scientifiques : Amandine Michaud, Salima Hezzam et Sabrina Mraouahi

En présentiel. Inscription ouverte à tous, gratuite, mais obligatoire. Validation possible de la participation au cycle au titre de la formation continue des avocats.

Intervenants :

Docteur Fabien BOCHINGER,
Médecin du travail

Docteur Martine LÉONARD,
Médecin inspecteur du travail DREETS Grand Est

Madame Sabrina MRAOUAHI,
Maître de conférences en droit privé, Université de Strasbourg

A VENIR

JEUDI 26 JANVIER 2023 17h-19h

**ACTE IV : LA SOUFFRANCE
MORALE AU TRAVAIL
ET LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE**

JEUDI 2 MARS 2023 17h-19h

**ACTE V : LA SOUFFRANCE MORALE
AU TRAVAIL ET DROIT
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Institut du travail - Université de Strasbourg
Tél. 03 68 85 87 00
Email tiphaine.garat@unistra.fr

INSCRIPTION
GRATUITE
OBLIGATOIRE

→ rco.de/SMTacte3Inscription